



▫ **DOCUMENT CADRE**

## Contrat métropolitain Brest 2015-2020

Publié le 31 mai 2016

Le contrat métropolitain constitue un volet territorialisé du Contrat de plan.

📄 **TÉLÉCHARGER (1,40MO)**

Il a le caractère d'un contrat cadre, permettant de faire converger l'ambition de développement métropolitain entre les co-signataires.

Il consolide dans un document unique l'ensemble des différents soutiens apportés par l'État, la Région, le Conseil départemental, les programmes européens et le programme des investissements d'avenir, aux stratégies des deux métropoles.

Le contrat métropolitain est mis en œuvre par l'élaboration et la signature de conventions de financements projets par projets.



### **HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
www.brest.fr

#### Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)  
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h /18h  
Samedi 8h30/12h30

### **Hôtel de ville de Brest**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
www.brest.fr

#### Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi de 8h à 18h  
Samedi de 8h30 à 12h30

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

Mentions légales

✓ OK, tout accepter

Personnaliser